
Les nouveaux cardinaux

Le cardinal Thomas

S. E. le cardinal Léon-Benoît-Charles Thomas est né à Paray-le-Monial, le 29 mai 1826. Après de brillantes études, il enseigna à Autun, puis devint vicaire-général de Mgr de Marguerie ; évêque de la Rochelle en 1867 ; et archevêque de Rouen, le 10 novembre 1883.

Depuis 25 ans, Mgr Thomas a pris une large part au développement des institutions chrétiennes, et se distingue de plus par l'amour des lettres et des arts.

Le cardinal Meignan

S. E. le cardinal Guillaume-René Meignan est né à Denazé, diocèse de Laval, le 11 avril 1817. Ordonné prêtre le 13 juin 1840, il fut appelé par Mgr Bouvier, à une chaire dans le collège libre de Tessé. Plus tard il passa dans le diocèse de Paris, où il fut successivement directeur des études au petit séminaire de Notre-Dame des Champs ; aumônier à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis ; vicaire à Saint-Joseph, à Saint-Ambroise et à Sainte-Clotilde ; professeur d'Ecriture sainte à la Sorbonne ; vicaire-général en 1863 ; évêque de Châlons en 1865 ; transféré à Arras, en 1862, et enfin promu à l'archevêché de Tours en 1884.

Dès sa jeunesse, il montra une aptitude et un goût particuliers pour les études exégétiques, et il a publié, en cet ordre de travaux, de nombreux et beaux ouvrages.

Le cardinal Krementz

S. E. le cardinal Philippe Krementz, archevêque de Cologne, est né le 1^{er} décembre 1819, à Coblenz. Entré au séminaire de Trèves en 1840, il fut ordonné prêtre en 1844, puis nommé chapelain-vicaire de l'église de Saint-Castor ; professeur à l'Académie des Chevaliers, à Bedbourg ; curé de Saint Castor de Coblenz, en 1850 ; évêque d'Ermeland, en 1868 ; en 1885 archevêque de Cologne, siège auquel sont attachés les privilèges de légat né du Pape.

Mgr de Krementz se fit remarquer par sa fermeté pendant le Kulturkampf, et est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés et notamment d'une série de volumes sur les figures prophétiques du Christ dans l'Ancien Testament.